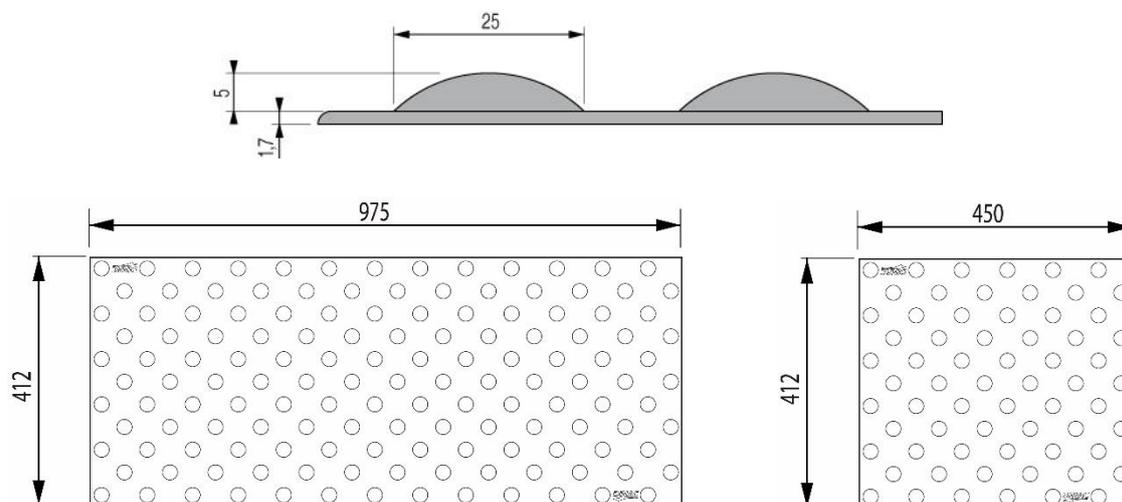


FT376 – Dalles podotactiles –DINALERT DV10 TPU**Descriptif**

Dalles podotactiles destinées à créer une B.E.V. (Bande d'Éveil de Vigilance), de manière à alerter les personnes non-voyantes ou malvoyantes de l'imminence d'un danger (escalier, quai, etc.).

Equipées de témoins d'usure invisible, qui apparaissent lorsque la limite d'usure est atteinte.

Fixation : auto-adhésive ou à coller, selon le modèle.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Trafic intense piéton.

Matières

- TPU souple (polyuréthane thermoplastique)
- Adhésif : Stair-Tech (voir FT n° 347)

Références

Dimensions (mm)	Type de fixation	Couleur	Référence
975 x 412	Auto-adhésif	Gris moucheté	10 22 28D
		Gris	10 22 25D
		Jaune	10 22 27D
		Noir	10 22 26D
		Blanc	10 22 24D
450 x 412	Auto-adhésif	Gris moucheté	10 22 33D
		Gris	10 22 30D
		Jaune	10 22 32D
		Noir	10 22 31D
		Blanc	10 22 29D
	À coller	Gris moucheté	10 22 42D
		Gris	10 22 39D
		Jaune	10 22 41D
		Noir	10 22 40D
		Blanc	10 22 38D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Conformité au regard de la norme NF P98-351 d'août 2021	Toutes les références ci-dessus sont conformes et permettent de créer des BEV (Bande d'Éveil de Vigilance) conformes à la norme NF P98-351 d'août 2021

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
- Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

Modèles auto-adhésifs :

- Ôter le film de protection de l'adhésif sur quelques cm, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la dalle selon les recommandations de la norme NF P98-351 (août 2021) et de la réglementation en vigueur, puis retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement, de manière à éviter les inclusions d'air sous la bande.
- Maroufler fermement la dalle sur toute sa surface et tout particulièrement sur tout son pourtour.

Modèles à coller :

- Nettoyer le dos de la dalle à l'aide d'un chiffon sec et non pelucheux, puis appliquer la **colle sèche Stair-Tech** (cf. § Options) au dos de la dalle.
- Ôter le film de protection de l'adhésif sur quelques cm, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la dalle, puis retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement, de manière à éviter les inclusions d'air sous la bande.
- Maroufler fermement la bande sur toute sa surface et tout particulièrement sur tout son pourtour.

Ou :

- Appliquer une couche fine et homogène de **colle nitrile Scotch-Weld 847** (cf. § Options) au dos de la dalle et sur le sol.
- Lorsque l'adhésif devient collant au touché, positionner la dalle et appuyer fermement sur toute sa surface.
- Pour plus de détails et de précisions sur la mise en œuvre de cette colle, se référer à sa fiche technique (FT n°497).

Entretien

L'entretien s'effectue en même temps que celui du revêtement de sol, avec les mêmes produits.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Colles sèches Stair-Tech :

- Largeurs : Voir catalogue en vigueur
- Rouleaux de 25 m
- Réf. selon laize
- Voir FT n°347



Colle Scotch-Weld™ 847 :

- Colle universelle au Nitrile
- Pot de 1 litre
- Réf. 14 09 900
- Voir FT n°497



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03